

*Direction du personnel
et des services*

Décision du 21 novembre 2001 modifiant la décision du 14 octobre 1997 modifiée portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel siégeant à la commission nationale pour la formation professionnelle

NOR : *EQU0110237S*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu la décision du 30 mai 1997 modifiant la décision du 16 février 1984 portant création d'une commission pour la formation professionnelle ;
Vu la décision du 14 octobre 1997 modifiée portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel siégeant à la commission nationale pour la formation professionnelle,
Décide :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 1^{er} de la décision du 14 octobre 1997 modifiée portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel siégeant à la commission nationale pour la formation professionnelle sont remplacées par les dispositions suivantes :

Sont désignés pour siéger à la commission nationale pour la formation professionnelle en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires

Au titre de l'administration centrale :

Mme Bayard (Hélène), représentant la direction des affaires économiques et internationales ;
Mme Gally (Isabelle), représentant la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ;
M. Horth (André), représentant la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques ;
Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), représentant la direction des routes ;
M. Noël (Olivier), représentant la direction des affaires maritimes et des gens de mer ;
Mme Oustlant (Mireille), représentant la direction des transports terrestres.

Au titre des conseils de perfectionnement auprès des centres interrégionaux de formation professionnelle :

M. Guellec (Jacques), président.

Au titre des services déconcentrés :

M. Hurson (François), directeur ;
M. Oziol (Francis), directeur ;
M. Dupont (Gilles), secrétaire général ;
M. Migault (Alain), secrétaire général ;
M. Cornali (Yves), responsable de formation ;
Mme Jarry (Catherine), responsable de formation.

Au titre des centres interrégionaux de formation professionnelle :

M. Segonds (Jean-Pierre), directeur.

Membres suppléants

Au titre de l'administration centrale :

Mme Bonny (Béatrice), représentant la direction des affaires financières et de l'administration générale ;
Mme Druenne-Prissette (Brigitte), représentant le service de l'information et de la communication ;
M. Marty (Michel), représentant la direction de la sécurité et de la circulation routières ;
M. Paravy (Jean-Claude), représentant la direction du transport maritime, des ports et du littoral.

Au titre des conseils de perfectionnement auprès des centres interrégionaux de formation professionnelle :

M. Bouis (Emmanuel), président ;

Au titre des services déconcentrés :

M. Blanc (Jean-Pierre), directeur ;
M. Stagliano (Alain), directeur ;
Mme Milheres (Bernadette), secrétaire général ;

M. Pilon (Emmanuel), secrétaire général ;
M. Leveuf (Olivier), responsable de formation ;
M. Trambouze (Georges), responsable de formation.
Au titre des centres interrégionaux de formation professionnelle :
Mme Dodu (Dominique), directrice.

Article 2

La liste des membres titulaires et suppléants représentant l'organisation CGT-FO mentionnée à l'article 2 de la décision du 14 octobre 1997 modifiée susvisée est remplacée par la liste suivante :

Membres titulaires, organisation CGT-FO

M. Andrieux (Rémy).
M. Fossaert (Pascal).
M. Leverbe (Didier).
M. Tanays (Eric).
M. Thieriot (Gérard).

Membres suppléants, organisation CGT-FO

M. Codarini (Bruno).
Mme Guiziou (Anne).
M. Mioux (Jacky).
M. Pesce (Charlie).
M. Titeux (Pierre).
M. Lhermet (Pierre).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le directeur du personnel et des
services :
*Le directeur adjoint du personnel
et des services,*
P. Berg